

CABINET

B.P : 2965 - Tél. : (242) 81 58 29
Fax. : (242) 81 50 56
E-mail : minicomcongo@yahoo.fr

N° 0365 /MCA-CAB/ DIRCAB/2015

NOTE DE SERVICE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique de la Métrologie de la CEMAC, il est créé au sein du ministère du commerce et des approvisionnements, un centre national de métrologie légale, placé sous la tutelle de la direction générale du commerce intérieur.

Le centre national de métrologie légale a pour objectif d'assister le ministère du commerce, en charge de la métrologie légale, dans la formation des personnels, la mise en place des dispositions nécessaires pour les vérifications et les inspections de métrologie légale, les consultations avec les pays tiers, notamment ceux de la sous région CEMAC, ainsi que dans toute autre action utile, visant à promouvoir la métrologie légale au Congo.

La présente note de service prend effet à compter de la date de signature et sera entérinée par un arrêté inter ministériel.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2015

La Ministre,


Claudine MUNARI

